

Compte-rendu du conseil du 18 janvier 2022 :

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance 18 janvier 2022

L'an deux mille vingt-deux, dix-huit janvier à dix-neuf heures, le Conseil Municipal ordinaire légalement convoqué, s'est réuni au Centre du Vieux Poirier, sous la présidence de Monsieur Stéphane CONFAIS, Maire.

Etaient présents : Johanna CHOLET, Isabelle MARIE, Sylvie PERRIN, Brigitte ROBION, Guillaume BERTRAND, Joël PERZO, Benjamin RIGOT, Bertrand SAIVE, Alain TILLARD.

Etaient absents excusés : Georgia STEPCZAK

Stéphane BRET, Nicolas DREVENSEK, Franck LEGRAND, Aurélien TRÉGOUËT.

Les délibérations

1. **Délibération sur la mise à jour du zonage de l'assainissement collectif** : la question est de savoir si les élus sont d'accord pour qu'EPN continue à faire l'étude des zones susceptibles d'être raccordables au Val-David. Possibilité d'actualiser et modifier le zonage d'assainissement collectif. Le maire précise que ce projet existe depuis longtemps et que cette délibération permet à EPN de poursuivre son étude.
Votée pour à l'unanimité.
2. **Délibérations concernant le projet de construction** : elles ont pour objet de choisir l'un des deux projets présentés, soit celui de la Siloge, bailleur social, soit celui du promoteur privé, ID&AL groupe.
 - a) **Délibération : avez-vous eu les informations suffisantes pour choisir le projet en toute connaissance de cause ?** Sur l'estimation du prix de vente, le nombre de logements, la répartition et la typologie de ces logements (construction individuelle, collective, destinés aux primo accédants etc)..?

Après un débat animé où chacun expose son point de vue, et après en avoir délibéré, les élus procèdent au vote.

Vote : pour : 9 / contre : 2 / abstention : 3.

b) **Délibération : quel projet retenez-vous ?**

Pour la Siloge : aucune voix.

Pour ID&AL groupe : 13 voix

Abstention : 1.

c) **Délibération : nécessité de mettre en place un comité de pilotage pour réunir les éléments constitutifs du permis de lotir, sous la responsabilité du maire.**

Cinq élus se proposent d'en faire partie : Joël Perzo, Brigitte Robion, Isabelle Marie, Johanna Cholet, Alain Tillard sous la responsabilité de Stéphane Confais.

Votée pour à l'unanimité.

Dernier point abordé

Dans le cadre de l'élaboration du projet social d'agglomération, EPN invite les élus à y participer en s'inscrivant à des groupes thématiques tels la petite enfance ou encore la parentalité. Le maire invite les élus à y participer.

Séance levée à 20h30.